

# AMUNDI FINANCE EMISSIONS

Rapport Financier Semestriel  
au 30 juin 2024

# Sommaire

1. Rapport d'Activités au 30 juin 2024 .....	3
2. Etats Financiers au 30 juin 2024 .....	29
3. Rapport du Commissaire aux Comptes .....	45
4. Déclaration du Directeur Général .....	49

---

01

# Rapport d'activités au 30 juin 2024

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE AMUNDI FINANCE EMISSIONS sur les comptes sociaux au 30 juin 2024

### ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024

AMUNDI FINANCE EMISSIONS a pour principale activité l'émission de titres obligataires pour le réseau Crédit Agricole et la conclusion de tous contrats s'y afférant.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, AMUNDI FINANCE EMISSIONS a poursuivi son activité d'émission de titres<sup>1</sup> obligataires, en émettant 5 EMTN pour un montant commercialisé de 1 725 M€ (hors EMTN en cours de commercialisation) dont :

- 1 EMTN de taux pour un montant commercialisé de 1 178 M€,
- 2 EMTN de crédit pour un montant commercialisé de 173 M€,
- 2 EMTN liés à l'indice « eurostoxx 50 » d'une valeur nominale de 374 M€,

AMUNDI FINANCE EMISSIONS a remboursé 5 EMTN pour un nominal total de 378 M€ dont :

- 3 EMTN liés à des OPCV arrivés à échéance pour 241 M€,
- 2 EMTN liés à des indices par anticipation pour 137 M€.

Au 30 juin 2024, AMUNDI FINANCE EMISSIONS commercialise également :

- 2 nouveaux EMTN liés à l'indice « eurostoxx 50 » pour un nominal de 1 200 M€,
- 1 EMTN de crédit pour un nominal de 200 M€.

Au 30 juin 2024, le montant nominal total en circulation s'élève à 8,740 Milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation) contre 7,466 Milliards d'euros en circulation au 31 décembre 2023. L'échéance des titres en circulation est comprise entre 2024 et 2032.

## Rapport d'activité sur les comptes sociaux d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS au 30 juin 2024

Ces EMTN sont émis sous forme de titres de créance dont la formule est garantie par Crédit Agricole SA (« le Garant »), dans le cadre de son programme d'émission (« le Programme »).

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs en 2024 ayant des effets sur l'activité d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS.

<sup>1</sup> Titres bénéficiant de la garantie de Crédit Agricole S.A.

## COMPTE DE RESULTAT

Les principales évolutions du compte de résultat sont présentées dans le tableau et commentaires ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2024	Var%	Commentaires 30/06/2024
<b>Produits financiers</b>	189 066	347 999	84.1%	- Hausse des taux d'intérêts de rémunération et des encours générant des gains supplémentaires sur les actifs de couverture (Obligations, DAT et jambe receveuse des Instruments financiers à terme). - Hausse liée aux remboursements d'EMTN par anticipation.
<b>Charges financières</b>	158 225	332 879	110.4%	- Hausse des taux d'intérêts de rémunération et des encours générant des charges sur instruments financiers à terme et sur les emprunts obligataires. - Hausse liée aux remboursements d'EMTN par anticipation.
<b>Charges d'exploitation</b>	11 660	14 254	22.3%	Augmentation des commissions de garantie, de distribution et de gestion liées aux encours des EMTN en forte hausse.

Les produits financiers s'élèvent à +347 999 milliers d'euros (contre +189 066 milliers d'euros au 30 juin 2023) et les charges financières à +332 879 milliers d'euros (contre +158 225 milliers d'euros au 30 juin 2023). Ainsi, le **résultat financier net** ressort bénéficiaire à + 15 120 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre +30 841 milliers d'euros au 30 juin 2023 soit une diminution de -15 721 milliers d'euros.

La hausse des taux d'intérêts constatée depuis le début du second semestre 2023 sur les actifs et passifs de couverture des montages ainsi que la commercialisation et la forte collecte sur 2024 des nouvelles émissions d'EMTN à prédominance de taux font varier fortement les postes du résultat financier du 1<sup>er</sup> semestre 2024 d'Amundi Finance Emissions. Les charges

nettes sur les instruments financiers à terme ainsi que les charges liées aux émissions d'EMTN évoluent plus que les produits nets d'intérêts sur les Dépôts à Terme.

Le résultat Financier net se compose :

- Des produits sur les actifs de couverture des montages EMTN pour +170 299 milliers d'euros au 30 juin 2024 versus +105 479 milliers d'euros au 30 juin 2023 dont :
  - Des revenus sur obligations pour + 47 076 milliers d'euros contre +43 919 milliers d'euros au 30 juin 2023 suite à l'augmentation des taux d'intérêts.
  - Des revenus sur OPCl pour +13 329 milliers d'euros contre +2 949 milliers d'euros au 30 juin 2023, la distribution de dividendes étant en hausse suite à la cession par l'OPCl de biens immobiliers.
  - Un produit net d'intérêts sur les Dépôts à Terme, en forte hausse suite à la montée des taux d'intérêts, de +141 199 milliers d'euros contre un produit net de + 34 159 milliers d'euros au 30 juin 2023,
  - Une charge nette sur les instruments financiers à terme pour – 31 306 milliers d'euros, versus un produit net +24 453 milliers d'euros au 30 juin 2023.
- Des charges sur les passifs de couverture des montages EMTN pour -156 675 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre -89 979 milliers d'euros au 30 juin 2023, principalement dû à l'augmentation des taux d'intérêts sur 2023 sur les montages ainsi que l'arrivée à échéance plus importante sur la période.
- Des revenus des placements de trésorerie pour fonds propres pour +1 497 milliers d'euros (versus un produit de + 15 340 milliers d'euros au 30 juin 2023). Cette baisse est liée à l'arrêt du placement du cash des émissions en cours de commercialisation suite à la mise en place, au début du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, du Franco de paiement entre Amundi Finance et Amundi Finance Emissions.

Le **résultat d'exploitation**, exclusivement représenté par des charges, ressort à – 14 254 milliers d'euros contre – 11 660 milliers d'euros au premier semestre 2023.

Cette hausse des charges d'exploitation est principalement liée à l'augmentation de la base de calcul des commissions suite à l'augmentation des encours sur la période.

Elles comprennent principalement :

- Des commissions de garanties pour 5 457 milliers d'euros contre 3 925 milliers d'euros au 30 juin 2023,
- Des commissions de distribution pour 3 700 milliers d'euros contre 3 249 milliers d'euros au 30 juin 2023,
- Des commissions de gestion pour 4 889 milliers d'euros contre 4 156 milliers d'euros au 30 juin 2023,
- Des frais d'émission d'emprunt obligataire pour 180 milliers d'euros contre 161 milliers d'euros au 30 juin 2023.

Le **résultat courant avant impôts** au 30 juin 2024 ressort bénéficiaire de 867 milliers d'euros contre un bénéfice de 19 181 milliers d'euros au 30 juin 2023.

La charge **d'impôts sur les bénéfices** s'élève à 217 milliers d'euros contre une charge de 4 928 milliers d'euros au 30 juin 2023.

Ainsi, le **résultat net** est un bénéfice de 649 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre un bénéfice de 14 253 milliers d'euros au 30 juin 2023.

## BILAN

Au 30 juin 2024, le total du bilan s'établit à 10 449 702 milliers d'euros (contre 7 673 175 milliers d'euros au 31 décembre 2023). Les principales évolutions sont présentées dans le tableau et commentaires ci-dessous :

### A l'actif :

#### Evolution en milliers d'Euros des principaux postes de l'actif entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 :

En milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2024	Var%	Commentaires 30/06/2024
<b>Obligations CASA</b>	2 116 501	1 792 144	-15.3%	Baisse des encours d'obligations émises par CASA, les actifs d'EMTN étant désormais placés en DAT auprès de CASA
<b>Dépôts à terme CASA</b>	5 083 947	6 740 857	32.6%	Forte hausse des encours d'EMTN en circulation adossés à des Dépôts à terme
<b>OPCI</b>	303 688	273 262	-10.0%	Baisse des encours suite a remboursement d'EMTN adossés à des OPCI
<b>Autres créances (Swap)</b>	97 982	200 359	104.5%	Hausse des encours d'EMTN de taux sur le second semestre 2023 et premier semestre 2024
<b>Autres créances</b>	29 578	1 438 670	4 764.0%	Hausse des créances expliquée par le franco de paiement des émissions en cours de commercialisation
<b>Prêt de trésorerie</b>	33 979	0	-100.0%	Impact de la remontée de dividende à son actionnaire et des créances sur OPCI

- Des actifs de couverture des titres obligataires émis par AMUNDI FINANCE EMISSIONS pour 9 006 621 milliers d'euros (contre 7 602 119 milliers d'euros au 31 décembre 2023), dont :
  - Des obligations CASA dont la valeur nette comptable, coupons courus inclus, ressort à 1 792 144 milliers d'euros au 30 juin 2024 versus 2 116 501 milliers d'euros au 31 décembre 2023, suivant le rythme de rachat et de remboursement à échéance des EMTN,
  - Des Dépôts à Terme intérêts inclus pour 6 740 857 milliers d'euros contre 5 083 947 milliers d'euros au 31 décembre 2023, les nouveaux EMTN étant couverts en DAT,
  - Des OPCI dont la valeur comptable s'élève à 273 262 milliers d'euros à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024 contre 303 688 milliers d'euros fin 2023, suite au remboursement à échéance de plusieurs EMTN,

- Des produits à recevoir sur les swaps pour 200 359 milliers d'euros contre 97 982 milliers d'euros au 31 décembre 2023, de nouveaux montages ne versant les intérêts qu'in fine.
- Des autres créances pour 1 438 670 milliers d'euros au 30 juin 2024 versus 29 578 milliers d'euros au 31 décembre 2023. Cette hausse porte sur les émissions en cours de commercialisation avec 3 EMTN pour 1 400 000 milliers d'euros au 30 juin 2024. Par ailleurs, des créances sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement (OPCI et obligations CASA sur les montages CA OBLIG IMMO) ont été constatées pour 34 839 milliers d'euros (versus 26 677 milliers d'euros au 31 décembre 2023). Enfin, 2 995 milliers d'euros d'acomptes ont été versés au titre de l'impôt sur les sociétés (versus 1 139 à fin 2023) et 836 milliers d'euros de produits à recevoir sur appel en garantie des obligations détenues (1 761 milliers d'euros à fin 2023).
- Des sommes disponibles en banque pour 4 410 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre 7 499 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

**Au passif :**

**Evolution en milliers d'euros des principaux postes du passif entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 :**

En milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2024	Var%	Commentaires 30/06/2024
<b>Emprunts obligataires</b>	7 580 525	10 367 932	36.8%	- Forte collecte au cours du 1er semestre 2024, - EMTN en cours de commercialisation au 30 juin 2024, - Arrivée à échéance d'émissions - Remboursements d'émissions par anticipation
<b>Autres dettes (Swap)</b>	39 073	41 236	5.5%	Hausse des encours d'EMTN de taux
<b>Emprunts de trésorerie</b>	1 100	13 104	1 090.9%	Hausse des emprunts court terme
<b>Provision d'impôt sur société</b>	5 990	217	-96.4%	Baisse de la provision liée à la baisse du résultat

- Des emprunts obligataires pour 10 367 932 milliers d'euros (dont intérêts courus pour 227 527 milliers d'euros) au 30 juin 2024 contre 7 580 525 milliers d'euros au 31 décembre 2023 (dont intérêts courus pour 114 259 milliers d'euros),  
Cette variation s'explique principalement par :
  - + 1 400 000 milliers d'euros sur les émissions en cours de commercialisation,
  - + 1 724 609 milliers d'euros de nouvelles émissions,

## Rapport d'activité sur les comptes sociaux d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS au 30 juin 2024

- - 240 957 milliers d'euros d'émissions liées à des OPCI arrivées à échéance en 2024.
  - -137 254 milliers d'euros d'émissions liées à des indices remboursées par anticipation.
- Des charges à payer sur les swaps de couverture des EMTN pour 41 236 milliers d'euros (39 073 milliers d'euros au 31 décembre 2023),
  - Des capitaux propres qui s'établissent à 18 597 milliers euros au 30 juin 2024 contre 33 445 milliers d'euros au 31 décembre 2023 (cf tableau de variation des capitaux propres présenté ci-après),
  - Des factures fournisseurs non parvenues pour 7 366 milliers d'euros (7 018 milliers d'euros au 31 décembre 2023),
  - Un emprunt court terme auprès d'Amundi SA pour 13 104 milliers d'euros, dette rattachée incluse, (1 100 milliers d'euros au 31 décembre 2023),
  - Une provision pour impôt sur les sociétés pour 217 milliers d'euros (5 990 milliers d'euros au 31 décembre 2023).

### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

En milliers d'euros	31/12/2023	Affectation du résultat 2023	Mouvement de la période	30/06/2024
Capital social	2 225			2 225
Réserve légale	223			223
Autres réserves				
Report à nouveau	13 849	1 650		15 500
Résultat de l'exercice	17 148	-17 148	649	649
Distribution de dividendes		15 497		

<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>33 445</b>		<b>649</b>	<b>18 597</b>
-------------------------------	---------------	--	------------	---------------

Le capital social est divisé en 139 063 actions de 16 euros de valeur nominale.

## DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2024, il a été décidé de distribuer un dividende de 111,44 euros par action soit un total de 15 497 180,72 euros et d'affecter le solde du résultat distribuable de l'exercice 2023 en report à nouveau, le portant ainsi à 15 499 692,56 euros.

## **HORS BILAN**

Au 30 juin 2024, des instruments financiers à terme (IFT) sont comptabilisés pour un total de 8 470 855 milliers d'euros et sont composés de swaps de performance pour 3 091 385 milliers d'euros et de swaps de taux pour 5 379 470 milliers d'euros.

Le poste « Engagements des garanties reçues » correspond aux garanties accordées par Amundi Finance pour couvrir un risque de pertes sur les instruments de couverture des EMTN. Il s'élève à 10 162 025 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre 7 463 019 milliers d'euros au 31 décembre 2023 soit une variation sur la période de + 2 699 006 milliers d'euros.

Cette variation s'explique par le lancement de nouvelles émissions en 2024, compensées partiellement par des rachats réguliers d'EMTN et des arrivées à échéance et remboursements par anticipation.

## RISQUES

Amundi Finance Emissions est une société dont l'objet est d'emprunter et de lever des fonds, notamment via l'émission de valeurs mobilières de toute nature, et de conclure tout contrat y afférent. A cet effet Amundi Finance Emissions a mis en place un programme d'émission d'EMTN approuvé par l'AMF.

Amundi Finance Emissions est exposée à certains facteurs de risque qui peuvent avoir une incidence défavorable sur sa capacité à respecter ses engagements en vertu des titres émis dans le cadre du Programme.

### ➤ Risque de crédit et de contrepartie

Amundi Finance Emissions est exposé aux risques de crédit et de contrepartie susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats en cas de défaut du Garant.

Amundi Finance Emissions utilise le produit net de l'émission des EMTN pour les besoins du financement de son activité en général et pour la couverture de ses obligations en vertu des EMTN émis. Ainsi, elle utilise tout ou partie du produit de l'émission des EMTN pour acquérir des actifs qui pourront être, de manière non limitative, une ou plusieurs valeurs mobilières, un ou plusieurs contrats de dépôt, un ou plusieurs contrats d'échange (les "Contrats de Couverture"). Au 30 juin 2024, le montant nominal des titres en circulation s'élève à 8,740 milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation). La capacité d'Amundi Finance Emissions à satisfaire ses obligations relatives aux EMTN émis dépendra alors de la réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture. Le risque comprend également le risque de règlement inhérent à toute transaction impliquant un paiement de cash ou une livraison d'actifs en dehors d'un système de règlement sécurisé.

Quoique Amundi Finance Emissions soit exposée au risque de défaut de réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture, il convient cependant de noter qu'elle est seulement exposée au risque de défaut du Garant, puisqu'en cas d'occurrence d'un événement de crédit ou d'une défaillance d'une contrepartie d'un Contrat de Couverture, le Garant ferait face à tout risque de cette nature pour le compte d'Amundi Finance Emissions. La survenance d'un tel événement pourrait générer une perte en résultat pour Amundi Finance Emissions.

Au 30 juin 2024, l'exposition au risque de crédit et de contrepartie s'élevait à 8,434 milliards d'euros pour un nominal de titres de 8,740 milliards d'euros.

➤ **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels résultent principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes, ou des personnes en charge du traitement des opérations, ainsi que des risques associés à des événements externes. Ils pourraient avoir un impact négatif sur les résultats d'Amundi Finance Emissions.

Du fait de son activité principale, Amundi Finance Emissions est exposée aux risques de dysfonctionnements opérationnels de ses systèmes de communication et d'information. Le risque d'erreur involontaire par une personne lors de la réalisation d'une tâche ne peut également pas être totalement exclu. Amundi Finance Emissions est exposée à la cybercriminalité ciblant ses clients, ses fournisseurs ou partenaires mais également ses propres infrastructures et données informatiques. L'interconnexion entre les différentes entreprises de marché et la concentration de celles-ci augmentent le risque d'un impact sur Amundi Finance Emissions en cas d'attaques visant l'un des maillons de cette chaîne tenant notamment compte de la complexité des systèmes devant être coordonnés dans des délais contraints. Les conséquences d'un dysfonctionnement opérationnel ou d'une erreur humaine, même brèves et temporaires, pourraient entraîner des perturbations importantes dans l'activité d'Amundi Finance Emissions. Depuis sa création, Amundi Finance Emissions n'a pas eu à déplorer d'incident opérationnel susceptible d'avoir un impact négatif sur ses résultats.

➤ **Risques de non-conformité et juridiques**

Les risques de non-conformité relatifs au non-respect des dispositions réglementaires et légales en France, et les risques de réputation qui pourraient survenir du fait du non-respect de ses obligations réglementaires ou légales, ou des normes déontologiques pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats et les perspectives d'activité d'Amundi Finance Emissions.

Compte tenu de son activité qui consiste à emprunter et lever des fonds, Amundi Finance Emissions est exposée au risque de litiges avec les porteurs, à des procédures civiles ou pénales, ou à des mesures réglementaires. Les plaignants dans ce type d'actions peuvent demander le recouvrement de montants importants ou indéterminés ou d'autres mesures correctives qui peuvent affecter la capacité d'Amundi Finance Emissions à exercer son activité. La survenance d'un tel risque pourrait générer une perte de valeur ou une atteinte à la réputation d'Amundi Finance Emissions. Amundi Finance Emissions n'a pas été exposée à

un litige avec un porteur susceptible d'avoir un impact défavorable sur ses résultats et ses perspectives d'activité depuis sa création.

Au 30 juin 2024, les montants des actifs pondérés par les risques opérationnels et risques connexes s'élevaient à 12,8 millions d'euros (4,6 millions d'euros au 30 juin 2023).

## PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne et la gestion des risques d'Amundi Finance Emissions s'inscrivent dans le cadre du dispositif du groupe Amundi.

Le champ du contrôle interne ne se limite pas aux procédures permettant de fiabiliser les informations comptables et financières.

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Ce dispositif comporte toutefois des limites inhérentes aux défaillances techniques ou humaines.

Il se caractérise par les objectifs qui lui sont assignés :

- Application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- Performance financière par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes,
- Connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques, en particulier la conformité de l'ensemble des activités de gestion aux réglementations, contrats et autres engagements applicables,
- Conformité aux lois et règlements et aux normes internes,
- Prévention et détection des fraudes et erreurs,
- Exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi répond notamment aux dispositions prévues par le Code monétaire et financier (article L. 511-41), l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), le Règlement Général de l'AMF et les textes relatifs à la gouvernance d'entreprise, émis notamment par l'Autorité Bancaire Européenne et le Comité de Bâle.

Il est en outre structuré de façon cohérente avec les principes édictés par Crédit Agricole S.A. et le groupe Crédit Agricole, avec pour finalité d'assurer une approche consolidée des risques dans le cadre du contrôle exercé par le Groupe actionnaire majoritaire.

Ces référentiels externes sont complétés de chartes, normes et procédures internes propres à Amundi dans les domaines de contrôle des risques, y compris informatiques et comptables, de contrôle de conformité et d'audit interne.

Ce dispositif de contrôle interne s'applique de manière homogène à l'ensemble des entités du Groupe Amundi (hors joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire) et couvre l'encadrement et la maîtrise des activités ainsi que la mesure et la surveillance des risques. Le dispositif mis en œuvre par Amundi est décliné et adapté par les différentes fonctions et filiales en fonction de leurs spécificités notamment au regard de leurs obligations réglementaires.

Les moyens, outils et reportings mis en œuvre dans cet environnement normatif permettent une information régulière du Conseil d'administration et de la Direction Générale sur le fonctionnement des dispositifs de contrôle interne et sur leur adéquation au regard du profil de risque du Groupe.

## **1. Principes d'organisation du dispositif de contrôle interne**

### **a. Principes fondamentaux**

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur les principes fondamentaux suivants :

- Une information systématique du Conseil d'administration portant sur l'encadrement des risques, le suivi des limites accordées, les activités et les résultats des contrôles mis en œuvre par les différentes composantes du dispositif de contrôle interne ainsi que les incidents significatifs ;
- Une implication directe de la Direction Générale dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne ;
- Une couverture exhaustive des activités et des risques ;
- Une définition claire des responsabilités, une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle au travers de délégations formalisées et mises à jour.

Il s'appuie schématiquement sur deux principaux piliers :

- Des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques : risques financiers, risques opérationnels (traitements opérationnels, information comptable et financière, systèmes d'information), risques juridiques et risques de non-conformité ;
- Un dispositif de contrôle comprenant des contrôles permanents réalisés directement par les entités opérationnelles ou par des collaborateurs dédiés et un contrôle périodique mis en œuvre par l'Inspection.

**b. Pilotage du dispositif**

Le groupe Amundi est en charge du dispositif de contrôle interne d'Amundi Finance Emissions.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur le contrôle permanent de premier niveau, le contrôle permanent de second niveau assuré par les fonctions Risques et Conformité et pour partie par la fonction Sécurité s'agissant du système d'information et le contrôle périodique exercé par l'Inspection. Il couvre l'ensemble du Groupe en France et à l'international à l'exception des joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire.

Le Comité de Contrôle Interne, co-présidé par les Directeurs d'Amundi en charge des Divisions GSG (Gouvernance et Secrétariat général) et SFC (Stratégie, Finance et Contrôle), s'assure de la cohérence, de l'efficacité et de l'exhaustivité du dispositif de contrôle interne et coordonne les activités de Contrôle Périodique, de Contrôle Permanent, des Risques, de la Conformité et de la Sécurité. Il est composé notamment du Directeur des Risques, du Directeur de la Conformité, du Directeur de la Sécurité, du Directeur Juridique et du Directeur de l'Inspection d'Amundi. Il se réunit onze fois par an.

Le Comité est chargé de :

- Faire un point sur le dispositif de contrôle interne et le système de contrôle mis en œuvre ;
- Procéder à l'examen des principaux risques de toute nature auxquels est exposée Amundi et des évolutions intervenues dans les systèmes de mesure des risques et des performances, et s'assurer de l'adéquation du dispositif de contrôle interne pour correctement piloter les risques ;
- Prendre toute décision nécessaire pour remédier aux faiblesses du contrôle interne ;
- Suivre la mise en œuvre des engagements pris à la suite des missions d'audit internes et externes ;
- Décider des mesures correctives des carences relevées par les missions d'audit ainsi que par les *reportings* d'activité et de contrôle dont disposent les responsables des fonctions de contrôle ou le management au sein de l'entité.

**c. Rôle de l'organe délibérant**

L'organe délibérant est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du contrôle interne. Il est impliqué dans la compréhension des principaux risques encourus par l'entreprise. Il détermine et arrête les stratégies et limites de risques de la société.

Il approuve l'organisation générale de l'entreprise ainsi que celle de son dispositif de contrôle interne, notamment aux procédures de gestion des risques.

**d. Rôle de l'organe exécutif**

L'organe exécutif est directement impliqué dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Il s'assure que les stratégies et limites de risques sont compatibles avec la situation financière (niveaux des fonds propres, résultats) et les stratégies arrêtées par l'organe délibérant.

L'organe exécutif définit l'organisation générale de l'entreprise et s'assure de sa mise en œuvre efficiente par des personnes compétentes. En particulier, il fixe clairement les rôles et responsabilités en matière de contrôle interne et s'assure que les moyens attribués sont adéquats.

Il veille à ce que des systèmes d'identification et de mesure des risques, adaptés aux activités et à l'organisation de l'entreprise, soient adoptés. Il veille également à ce que les principales informations issues de ces systèmes lui soient régulièrement reportées.

Il s'assure que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Il est informé des principaux dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées.

**e. Contrôle interne consolidé**

Conformément aux principes en vigueur au sein du Groupe, le dispositif de contrôle interne du groupe Amundi s'applique sur un périmètre large visant à l'encadrement et à la maîtrise des activités et à la mesure et à la surveillance des risques sur base consolidée.

Ce principe appliqué par chaque entité du Groupe Crédit Agricole à ses propres filiales, permet de décliner le dispositif de contrôle interne selon une logique pyramidale et renforce la cohérence entre les différentes entités du Groupe.

Ainsi, pour ce qui concerne Amundi Finance Emissions, le groupe Amundi effectue une identification et une surveillance consolidée des activités, des risques et de la qualité des contrôles au sein de ses filiales, notamment en ce qui concerne les informations comptables et financières.

**- Dispositif de prévention et contrôles des risques de non-conformité**

Le Groupe Amundi a renforcé son dispositif de connaissance des clients (« KYC »).

Le dispositif de lutte anti-corruption déployé dans l'ensemble du Groupe a fait l'objet d'une certification « ISO 37001 ».

Le dispositif de gestion des conflits d'intérêts a été adapté comme suit :

- Une Charte de Déontologie boursière a été rédigée ;
- Une politique de restriction de détention de titres Amundi dans les portefeuilles gérés pour compte de tiers et pour compte propre a été mise en place ;
- La cartographie des conflits d'intérêts a été mise à jour.

- **Dispositif de contrôle périodique**

La démarche suivie par l'Inspection d'Amundi a fait l'objet d'un processus d'assurance et d'amélioration continue de la qualité.

- **Contrôle interne en matière de sécurité des systèmes d'information**

En matière de cyber sécurité, des tests d'intrusion ont été réalisés, tout au long de l'année, par une société externe spécialisée, tant en interne qu'en externe. Ces tests font systématiquement l'objet d'un bilan et des mesures sont prises lorsque des incidents sont identifiés.

- **Plan de continuité d'activité (PCA)**

Au cours de l'année 2023, des tests du dispositif PCA d'Amundi ont été menés :

- Le Plan de Secours Informatique (PSI) a été testé du 10 au 17 septembre 2023 en simulant la perte d'un datacenter.
- Le Plan de Repli Utilisateurs (PRU) a été testé le 1er juin 2023 pour les Salles de Repli Immédiat, les 24 mars et 10 novembre 2023 pour les tests de tenue de charge des connexions à distance.

**2. Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques auxquels est soumise l'entreprise**

**a. Typologie des risques**

Amundi Finance Emissions est exposée aux risques décrits au chapitre « Risques » ci-dessus : risque de crédit et de contrepartie, risque lié à la réglementation, risques opérationnels, risques de non-conformité et juridiques.

En application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce, Amundi Finance Emissions est tenue de reporter des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Cependant, Amundi Finance Emissions ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée. Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental et l'impact sociétal de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par Amundi et présentées dans son rapport de gestion.

#### **b. Dispositif de contrôle des risques**

Le dispositif de contrôle des risques de l'activité d'Amundi Finance Emissions repose sur :

- La définition d'une stratégie risques pour l'activité, qui impose un adossement des opérations et définit les produits autorisés ; la stratégie risque précise également les limites applicables aux expositions résiduelles qui peuvent être portées par Amundi Finance Emissions ;
- Une validation de ce dispositif en Comité Risques du groupe Amundi ;
- Une surveillance des risques de contrepartie, du correct adossement des opérations et du respect des règles de gestion et des limites applicables aux expositions résiduelles conservées par Amundi Finance Emissions.

#### **c. Dispositif de contrôle des risques de non-conformité**

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme et la prévention et lutte contre la fraude externe et interne.

Ce dispositif est mis en œuvre conformément aux procédures et recommandations édictées par les régulateurs Français et Européens.

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité, y compris en matière de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme, de prévention de la fraude et de la corruption, fait l'objet d'une revue mensuelle lors du comité Conformité. Lors de ce Comité,

les résultats des contrôles effectués sont commentés, et d'éventuelles mesures correctrices décidées. Cette instance est également chargée de valider la cartographie des risques de non-conformité et le plan d'action qui l'accompagne.

**d. Dispositif de Sécurité Financière**

Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme est encadré par des procédures spécifiques, qui prévoient, notamment, un ajustement des diligences d'entrée en relation en fonction de la typologie des clients et de leur lieu de résidence.

Le placement des notes émises par Amundi Finance Emissions est effectué par Amundi Finance qui en assure la commercialisation uniquement au profit de distributeurs et clients directs institutionnels régulés avec lesquels sont conclus des contrats de souscription et contrats de distribution qui prévoient que le distributeur s'acquittera des obligations en matière de connaissance relative à sa clientèle.

Les dossiers clients sont constitués, répertoriés et validés par la Compliance dans un système informatique dédié.

Le dispositif de surveillance inclut également le contrôle des personnes politiquement exposées.

**e. Dispositif spécifique de contrôle interne de l'information comptable et financière ; Rôle et responsabilités dans l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière**

Amundi Finance Emissions publie des comptes individuels, qui sont consolidés dans les comptes du groupe Amundi et de ses actionnaires.

La Direction Financière du groupe Amundi assure la responsabilité de l'élaboration des états financiers d'Amundi Finance Emissions.

La Direction Financière met en œuvre les systèmes d'information comptable et financière lui permettant d'élaborer les données d'Amundi Finance Emissions dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Sous l'autorité de la Direction Générale, la Direction Financière d'Amundi assure la responsabilité de l'élaboration de l'information comptable et financière. En particulier, la Direction Financière :

- Etablit les états financiers consolidés selon les normes comptables internationales (IFRS) et conformément aux règles et principes comptables communiqués et définis par le groupe Crédit Agricole ;
- Etablit les états financiers sociaux de chacune de ses entités conformément aux normes comptables locales en vigueur ;
- Elabore les différents *reportings* réglementaires, prudentiels et fiscaux ;
- Produit les différentes informations de gestion nécessaires au pilotage de l'activité ;
- Assure la communication financière d'Amundi auprès des investisseurs.

**f. Contrôle permanent de l'information comptable et financière**

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière au sein de la Direction Financière s'appuie sur les contrôles exercés d'une part par les équipes de la Comptabilité, du Contrôle de gestion et de la trésorerie, et d'autre part par une cellule de contrôle comptable dédiée, rattachée directement au Directeur Financier. Ce dispositif est complété par un contrôle permanent comptable assuré par une équipe indépendante, rattachée à la Direction des Risques.

Les objectifs du contrôle permanent comptable visent à s'assurer de la couverture adéquate des risques comptables majeurs, susceptibles d'altérer la qualité de l'information comptable et financière en termes de :

- Conformité des données au regard des dispositions légales et réglementaires, et des normes du groupe Crédit Agricole ;
- Fiabilité et sincérité des données, permettant de donner une image fidèle des résultats et de la situation financière d'Amundi et des entités intégrées dans son périmètre de consolidation ;
- Sécurité des processus d'élaboration et de traitement des données, limitant les risques opérationnels, au regard de l'engagement d'Amundi sur l'information publiée ;
- Prévention des risques de fraudes et d'irrégularités comptables.

Le contrôle permanent de l'information comptable et financière s'appuie sur l'évaluation des risques et des contrôles des processus comptables gérés par les services opérationnels. En particulier, les risques suivis par la Direction des Risques, et en particulier ceux liés aux

engagements hors bilan, font l'objet d'un rapprochement avec la comptabilité afin de s'assurer de l'exhaustivité de l'information et de la bonne évaluation dans les états financiers.

Le responsable du contrôle permanent comptable d'Amundi s'assure de la mise en œuvre des éventuelles actions correctives, pour renforcer le dispositif de contrôle permanent comptable.

**g. Relations avec les commissaires aux comptes**

Conformément aux normes professionnelles en vigueur, le commissaire aux comptes met en œuvre les diligences qu'il juge appropriées sur l'information comptable et financière publiée :

- Audit des comptes individuels de la société Amundi Finance Emissions ;
- Examen limité des comptes semestriels de la société Amundi Finance Emissions.

Dans le cadre de sa mission légale, le commissaire aux comptes présente les conclusions de ses travaux au Conseil d'administration d'Amundi Finance Emissions.

**h. Contrôle périodique (Inspection Générale / Audit)**

L'Inspection du groupe Amundi assure le contrôle périodique d'Amundi Finance Emissions, de façon indépendante des unités opérationnelles, en application de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement.

Le plan d'audit est établi sur la base du programme pluriannuel d'audit découlant de la cartographie des risques du Groupe Amundi.

L'objectif du programme pluriannuel est de couvrir le périmètre d'audit (calé sur le périmètre des entités surveillées) sur une période de 5 ans au maximum et la fréquence moyenne retenue est de l'ordre de 3 ans.

**i. Dispositif de contrôle de la Continuité d'Activité**

Le plan de continuité d'activité (PCA) d'Amundi Finance Emissions est intégré dans celui d'Amundi.

Le plan de continuité d'activité (PCA) décrit les solutions de secours et leurs modalités de mise en œuvre en fonction du scénario de crise opérationnelle concerné et est validé en comité de niveau direction : le Comité de Sécurité d'Amundi.

Ce dispositif opérationnel comporte cinq éléments clés :

- Un dispositif de gestion de crise qui s'appuie sur une organisation et des moyens disponibles 24 h/24 et 7 j/7 afin notamment d'alerter, analyser ou suivre la situation mais également de décider ou de communiquer ;
- Un plan de repli utilisateurs (PRU) activable en 4 h qui repose, pour les entités parisiennes, sur un site situé à 25 kilomètres de Paris comprenant 230 positions dédiées qui peuvent être étendues à 700 en cas de besoin et sur une plateforme de travail à distance permettant 1 000 connexions simultanées extensible à 2000 ; s'agissant de la négociation, un dispositif permet de reprendre l'activité sous 2 h en cas d'indisponibilité des locaux dédiés dans le cadre d'un plan de repli immédiat ;
- Un plan de secours informatique (PSI) activable en 4 h qui s'appuie sur 2 data centers gérés en actif/actif avec une redondance des plateformes ;
- Un contrôle du plan de continuité des prestataires ;
- Un dispositif de pilotage du plan de continuité d'activité (PCA) reposant sur une organisation transverse. Amundi réalise des analyses d'impact sur les activités (BIA) pour chacun de ses métiers, définissant pour chaque processus un niveau de criticité et des besoins nécessaires afin de maintenir l'activité considérée.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement mis à jour et testé annuellement.

Les scénarii de sinistre potentiel couverts sont :

- Indisponibilité d'environnement de travail local causée par l'inaccessibilité du site ou par la défaillance des installations techniques (panne électricité, perte d'accès des moyens télécom...). Ce scénario intègre l'indisponibilité d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles lorsque ceux-ci sont regroupés ;
- Indisponibilité du personnel causée par une grève de transports publics, une épidémie, une crue, etc. Les solutions permettant de couvrir ce scénario doivent permettre à Amundi de maintenir la continuité de ses activités dès lors que 30 % de ses effectifs sont disponibles ;
- Indisponibilité physique des systèmes d'information causée par la destruction physique de matériels du Datacenter ou des moyens d'accès réseau au Datacenter ;

- Indisponibilité logique des systèmes d'information Datacenter causée par malveillance, erreur ou accident (attaque virale, intrusion, destruction accidentelle d'une baie de données ou un « bug » informatique altérant des bases de données) ;
- Indisponibilité massive des postes de travail causée, par exemple, par une attaque virale massive qui toucherait les postes de travail.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement entretenu et testé annuellement.

\* \* \*

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein d'Amundi Finance Emissions et aux modalités d'organisation communes aux entités du Groupe Crédit Agricole décrites ci-avant, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des axes de progrès enregistrés en la matière et de l'avancement des mesures correctrices adoptées dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Cette information est retranscrite notamment au moyen de *reportings* réguliers d'activité, des risques et de contrôle.

## INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Tableau prévu à l'article L. 441-14 du code de commerce) :

(en milliers d'euros)	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	0						0					
Montant total des factures concernées TTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>(B) Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclus	0						0					
Montant des factures exclues												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisées</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	> 30 jours						>30 jours					

## EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA SITUATION DU 30 JUIN 2024

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la situation du 30 juin 2024.

## PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le cycle de baisse des taux amorcé par la BCE devrait conduire à un ralentissement de l'activité d'émissions d'EMTN en France au cours du second semestre 2024. L'activité d'émissions de titres obligataires d'Amundi Finance Emissions devrait donc ralentir au cours du second semestre 2024.

Certains facteurs de risques peuvent affecter la capacité d'Amundi Finance Emissions à honorer ses obligations relatives aux titres émis dans le cadre de son programme. Ces facteurs

sont décrits dans le prospectus de base des titres visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ils concernent principalement les risques de crédit et de contrepartie, Amundi Finance Emissions utilisant tout ou partie du produit des émissions de titres pour acquérir les actifs de couverture.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Amundi Finance Emissions ne détient pas de titre de filiales et participations.

## **CONTROLE DE LA SOCIETE**

Amundi Finance Emissions est détenu à 99,99% par Amundi Finance entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi.

Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du Groupe Crédit Agricole.

Amundi Finance entre ainsi dans le périmètre de contrôle indirect de Crédit Agricole S.A.

## **CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES**

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent. Néanmoins, Amundi Finance Emissions et Amundi Finance ont convenu de la mise en place d'un franco de paiement sur les émissions en cours de commercialisation, cela se traduit par l'enregistrement d'une créance chez le véhicule vis-à-vis du porteur des émissions pour la valeur nominale des EMTN émis, et ce pendant toute la période de commercialisation.

## **PRINCIPE DE COUVERTURE DES EMISSIONS**

La composante optionnelle du coupon sur les émissions fait l'objet systématiquement d'une couverture soit par un actif de même nature, soit par un dérivé répliquant cette rémunération. Les instruments financiers à terme de taux ou de performance sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN. Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan.

En conséquence les instruments financiers à terme contractés par Amundi Finance Emissions sont comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées (règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux)).

## Rapport d'activité sur les comptes sociaux d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS au 30 juin 2024

Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

### RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(En Euros)

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2023 12	31/12/2022 12	31/12/2021 12	31/12/2020 12	31/12/2019 12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008
Nombre d'actions					
- ordinaires	139 063	139 063	139 063	139 063	139 063
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	23 137 875,11	4 231 451,91	2 877 796,29	2 883 675,41	3 070 030,92
Impôts sur les bénéfices	5 990 206,00	1 066 542,69	3 701 828,00	8 672,00	
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	17 147 669,11	3 164 909,22	-824 031,71	2 875 003,41	3 070 030,92
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION EN EUROS</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	123,31	22,76	-5,93	20,67	22,08
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	123,31	22,76	-5,93	20,67	22,08
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

---

# 02

## Etats Financiers au 30 juin 2024

# **AMUNDI FINANCE EMISSIONS**

**91-93 Boulevard Pasteur  
75015 PARIS**

**Etats financiers au 30 juin 2024  
en milliers d'euros**

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)				
Rubriques	Montant brut 30/06/2024	Amort. Prov. 30/06/2024	Net. 30/06/2024	Net. 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>TOTAL I</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				<b>33 979</b>
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				33 979
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL II</b>				<b>33 979</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnemts				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances,acomptes versés/commandes				
<b>CREANCES</b>			<b>1 639 028</b>	<b>127 560</b>
Créances clients & cptes rattachés				
Autres créances	1 639 028		1 639 028	127 560
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>			<b>8 810 673</b>	<b>7 511 635</b>
Valeurs mobilières de placement ==> dont actions propres :	2 066 241	836	2 065 405	2 420 190
Disponibilités	6 745 268		6 745 268	5 091 446
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL III</b>	<b>10 450 537</b>	<b>836</b>	<b>10 449 702</b>	<b>7 639 196</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	IV			
Primes remboursement des obligations	V			
Ecart de conversion actif	VI			
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>10 450 537</b>	<b>836</b>	<b>10 449 702</b>	<b>7 673 175</b>

BILAN PASSIF (en milliers d'euros)			
Rubriques		30/06/2024	31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel	Dont versé :	2 225	2 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation (2) ==> dont écart d'équivalence :	EK	0	
Réserve légale		223	223
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	Dont rés. prov. Cours	0	
Autres réserves ==> dont achat d'œuvres orig. :	EJ	0	
Report à nouveau		15 500	13 849
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			17 148
<b>RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION</b>		649	
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL I</b>		<b>18 597</b>	<b>33 445</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL II</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL III</b>			
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		10 367 932	7 580 525
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		14 355	1 100
Emprunts, dettes fin. divers ==> dont emp. Participatifs :	EI	0	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 366	7 018
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		41 452	51 086
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)			
<b>TOTAL IV</b>		<b>10 431 105</b>	<b>7 639 730</b>
Ecart de conversion passif	V		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>10 449 702</b>	<b>7 673 175</b>
		<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Resultat de l'exercice en centimes d'euros		649 481,34	17 147 669,11
Total du bilan en centimes d'euros		10 449 701 781,43	7 673 174 863,56

HORS BILAN (en milliers d'euros)		
Rubriques	30/06/2024	31/12/2023
Swaps actions données	3 091 385	2 721 674
Swaps actions reçus		
<b>TOTAL DES SWAPS TAUX</b>	<b>3 091 385</b>	<b>2 721 674</b>
Swaps de taux données	5 197 278	4 087 686
Swaps de taux reçus	182 192	332 249
<b>TOTAL DES SWAPS TAUX</b>	<b>5 379 470</b>	<b>4 419 935</b>
Avals cautions et garanties données		
Avals cautions et garanties reçues		
<b>TOTAL DES AVALS ET CAUTIONS ET GARANTIES</b>		
Garanties données d'Etablissements de Credit		
Garanties reçues d'Etablissements de Credit	10 162 025	7 463 019
<b>TOTAL DES GARANTIES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>10 162 025</b>	<b>7 463 019</b>
Engagement de financement données		
Engagement de financement recus		
<b>TOTAL DES ENGAGEMENT DE FINANCEMENT</b>		

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)					
Rubriques	France	Exportation	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Ventes de marchandises					
Production - biens					
vente - services					
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					
Autres produits					
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			14 254	25 510	11 660
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales (10)					
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>					
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					
- dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges					
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)</b>			<b>14 254</b>	<b>25 510</b>	<b>11 660</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-14 254</b>	<b>-25 509</b>	<b>-11 659</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>					
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					
Produits financiers de participations (5)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			347 046	518 762	186 758
Reprises sur provisions et transferts de charges			932	1 780	
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			22	6 936	2 308
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>347 999</b>	<b>527 478</b>	<b>189 066</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			7	321	-170
Intérêts et charges assimilés			332 357	478 421	158 355
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			515	89	40
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>332 879</b>	<b>478 831</b>	<b>158 225</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER</b>			<b>15 120</b>	<b>48 647</b>	<b>30 841</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>I - II + III - IV + V - VI</b>	<b>867</b>	<b>23 138</b>	<b>19 181</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)</b>					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)</b>					
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>VII - VIII</b>			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX				
Impôts sur les bénéfices	X		217	5 990	4 928
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)</b>			<b>347 999</b>	<b>527 478</b>	<b>189 067</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>			<b>347 350</b>	<b>510 331</b>	<b>174 813</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>			<b>649</b>	<b>17 148</b>	<b>14 253</b>

# A N N E X E S

## 1. FAITS CARACTERISTIQUES

### Evènements significatifs relatifs à l'exercice 2024

Il y'a pas eu d'évènements significatifs en 2024, néanmoins, l'activité d'émissions de titres obligataires s'est accrue avec 1 721 065 milliers d'euros de nominal émis commercialisés en 2024 (2 942 559 milliers d'euros d'EMTN émis lors du premier semestre 2023), ainsi que 1 400 000 milliers d'euros d'émissions au passif en cours de commercialisation.

### La variation des capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à 18 596 876,35 euros au 30 juin 2024 contre 33 444 575,73 euros au 31 décembre 2023.

L'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2024 a décidé de distribuer un dividende de 111,44 euros par action soit un total de 15 497 180,72 euros et d'affecter le solde du résultat distribuable de l'exercice 2023 en report à nouveau, le portant ainsi à 15 499 692,56 euros.

Le résultat de l'exercice au 30 juin 2024 ressort bénéficiaire de 649 481,34 euros.

## 2. EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la situation du 30 juin 2024.

## 3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### Présentation des comptes

Les informations relatives au premier semestre 2024 sont indiquées dans les états financiers et l'annexe en milliers d'euros.

### Principes généraux

La présentation des états financiers d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 qui regroupe dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'organe central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

### Changements de méthode comptable et de présentation des comptes

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent.

### Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

### Titres de participation et de filiales

Les titres de participations et de filiales sont comptabilisés au coût historique.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Dans la liste des filiales et participations, le chiffre d'affaires et le résultat sont ceux de l'exercice en cours, sous réserve de leur approbation par les Assemblées Générales Ordinaires.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et ventilées en fonction de leur nature.

Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de dépréciation enregistrée en déduction de cet encours pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances et les dettes sont évaluées selon la méthode dite du prorata temporis et comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

### Valeurs mobilières de placement

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais exclus. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

### Les dépôts à terme auprès d'entités du Groupe Crédit Agricole :

Les dépôts à terme s'enregistrent au bilan pour leur valeur nominale et les créances rattachées sont évaluées selon la méthode dite prorata temporis.

Ils figurent au bilan, intérêts courus inclus, dans le poste disponibilités et composent, en plus des valeurs mobilières de placement, les actifs de couverture des EMTN émis.

Les dépôts à terme s'élèvent à 6 741 millions d'euros au 30 juin 2024 et figurent dans le poste disponibilités du bilan d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS.

### Instruments Financiers à terme

Les IFT (Instruments Financiers à Terme de taux ou de performance) sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN.

Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan.

Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

Les principes comptables applicables aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été modifiés par le règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux) et par sa note de présentation. Ces nouveaux principes sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, et ce de manière rétrospective.

Dans la mesure où les instruments financiers à terme contractés par AMUNDI FINANCE EMISSIONS sont déjà comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées, l'application de l'ANC 2015-05 n'a pas d'impact sur les comptes AMUNDI FINANCE EMISSIONS.

### Charges et Produits

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

### Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt figurant aux comptes de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéficiaires.

### Intégration fiscale

AMUNDI FINANCE EMISSIONS est depuis le 1er janvier 2011 dans le groupe d'intégration fiscale d'AMUNDI.

AMUNDI FINANCE EMISSIONS a donc signé avec AMUNDI une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, AMUNDI FINANCE EMISSIONS constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle est redevable au titre de cette convention fiscale.

### Régime des sociétés mères

AMUNDI FINANCE EMISSIONS fait partie de l'ensemble consolidé du groupe AMUNDI.

### Composition du capital social

Le capital de AMUNDI FINANCE EMISSIONS est composé exclusivement de 139 063 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 16 euros.

### Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants est connue des actionnaires.

#### 4. NOTES SUR LE BILAN

##### Immobilisations

(Tableau 1 - Immobilisations)

Il n'y a pas de prêt à terme au 30 juin 2024.

##### Amortissements

Il n'y a pas d'amortissement au 30 juin 2024.

##### Provisions

(Tableau 2 – Provisions)

Une provision pour dépréciation sur valeurs mobilières de placement de 836 milliers d'euros est constatée au 30 juin 2024.

##### Disponibilités

Les disponibilités d'AMUNDI FINANCES EMISSIONS s'élèvent à 6 745 268 milliers d'euros au 30 juin 2024 et sont composées de Dépôts à Terme pour 6 740 857 milliers d'euros et de comptes ordinaires débiteurs pour 4 410 milliers d'euros.

##### Emprunts et dettes financières

(Tableau 3 – Etats des échéances des créances et des dettes).

Au 30 juin 2024, le montant des emprunts obligataires s'élève à 10 367 932 milliers d'euros, intérêts courus inclus.

L'échéance des titres obligataires est comprise entre 2024 et 2032 et les charges d'intérêts courus sur ces emprunts obligataires s'élèvent à 227 527 milliers d'euros.

Les coupons reçus sur les OPCV étalés sur la durée de vie des émissions sont de 27 372 milliers d'euros.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits s'élèvent à 13 100 milliers d'euros (un emprunt court terme auprès de la centrale de trésorerie).

##### Charges à payer

(Tableau 4 – Détail des charges à payer et autres passifs)

Le poste charges à payer est composé de factures non parvenues pour 7 366 milliers d'euros, de charges à payer concernant les engagements sur les swaps pour 41 236 milliers d'euros et de la dette d'impôt sur les sociétés due à AMUNDI SA, tête du groupe d'intégration fiscale, dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 217 milliers d'euros.

##### Produits à recevoir

(Tableau 5 – Détail des produits à recevoir et autres actifs)

La rubrique est composée de créances liées au financement différé des émissions en cours de commercialisation pour 1 400 000 milliers d'euros, de créances sur cessions de valeurs mobilières de placement pour 34 839 milliers d'euros, des intérêts courus à recevoir sur les swaps inscrits en hors bilan pour un montant de 200 359 milliers d'euros et des produits à recevoir sur appel en garantie des obligations détenues pour 836 milliers d'euros.

Le poste des autres actifs correspond au total des acomptes versés à AMUNDI SA, tête du groupe d'intégration fiscale, dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 2 995 milliers d'euros.

#### Avals, cautions et garanties

Les engagements de garanties reçues d'AMUNDI FINANCE (le garant) sont les sommes dues par l'émetteur AMUNDI FINANCE EMISSIONS, en principal et intérêts en vertu de toutes souches de titres, en cas de déficit des flux financiers des instruments de couverture ou du produit issu de leur réalisation.

Les nominaux de ces éléments sont comptabilisés en hors bilan et sont détaillés dans l'annexe.

Capitaux propres (Tableau 6 – Variations des capitaux propres)

Tableau de financement (Tableau 7 – Tableau de financement)

Tableau détaillé des sociétés mères consolidant les comptes de la société  
(Tableau 8 – Identité des sociétés mères)

L'identité des sociétés mères est présentée en annexes.

Tableau des opérations effectuées avec les entreprises liées  
(Tableau 9– Opérations effectuées avec les entreprises liées)

#### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont les instruments de couvertures des émissions de titres obligataires.

Elles sont composées d'investissements dans deux OPCV (Immanens et Immo Emission) pour 273 262 milliers d'euros et de placement en obligations (Crédit Agricole) pour 1 782 264 milliers d'euros.

#### Honoraires CAC

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale au niveau d'AMUNDI.

En conséquence, l'information relative aux honoraires de commissaire aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe AMUNDI.

## **5. AUTRES INFORMATIONS**

#### Engagements hors bilan

Les montants en hors bilan se décomposent en :

- Engagement de garantie reçue pour un montant de 10 162 025 milliers d'euros qui correspond à la garantie consentie par Amundi Finance sur les actifs de couverture,

- Swaps de taux (échange de taux variable contre taux fixe) pour un notionnel de 5 379 470 milliers euros,
- Swaps de performance de l'activité index de performance pour un notionnel de 3 091 385 milliers d'euros.

Tableau 1 - IMMOBILISATIONS (en milliers d'euros) 30/06/2024

CADRE A - IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations par réévaluation au cours de l'exercice	Augmentations acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développpt <span style="float: right;">TOTAL I</span>			
Autres postes immob. incorporelles <span style="float: right;">TOTAL II</span>			
Terrains			
- sur sol propre			
Constructions			
- sur sol d'autrui			
- install.générales			
Install.techn.,mat.,outillage indust.			
- installations générales, agencmts, aménag.			
Autres immob. corporelles			
- matériel de transport			
- matériel de bureau et informatique, mobilier			
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL III</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	33 979		
<b>TOTAL IV</b>	<b>33 979</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>33 979</b>		

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cession, mise HS, mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immo. fin d'exercice
Frais établissement et de développpt <span style="float: right;">TOTAL I</span>				
Autres postes immo.incorporelles <span style="float: right;">TOTAL II</span>				
Terrains				
- sur sol propre				
Constructions				
- sur sol d'autrui				
- install.général., agencmt				
Install.techn.,matériel,outillage indust.				
- install.général., agencmt				
Autres immob. corporelles				
- matériel de transport				
- mat.bureau, inf., mob.				
- emballages récupér.				
Immobilis. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL III</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilis. financières		33 979		
<b>TOTAL IV</b>		<b>33 979</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>33 979</b>		

Ces immobilisations financières sont représentées par un prêt au jour le jour souscrit sur la période auprès de la centrale de trésorerie d'AMUNDI.

Tableau 2 - PROVISIONS (en milliers d'euros) 30/06/2024

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS / DOTATIONS	DIMINUTIONS / REPRISES	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL I				
TOTAL II				
Autres prov. pour dépréciation	1 761	7	932	836
TOTAL III	1 761	7	932	836
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 761	7	932	836
Dont dotations et reprises	1 761	7	932	836
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelle				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Tableau 3 - ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en milliers d'euros) 30/06/2024

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Débiteurs divers (dont pension titres)		1 639 028	1 639 028	
TOTAUX		1 639 028	1 639 028	

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver					
Autres emprunts obligataires (1)		10 367 932	453 445	3 036 683	6 877 805
Empr., dettes - à 1 an maximum		14 355	14 355		
établist crédit - à plus de 1 an					
Fournisseurs, comptes rattachés		7 366	7 366		
Autres dettes (pension titres)		41 452	41 452		
TOTAUX		10 431 105	516 618	3 036 683	6 877 805
(1) Emprunts souscrits ds exerc.		3 124 609			
Emprunts rembour.ds exerc.		450 471			

Tableau 4 - DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AUTRES PASSIFS (en milliers d'euros) 30/06/2024

Charges à payer	Montant au 30/06/2024	Montant au 31/12/2023
40800000 Fourn. - fact. non parvenues	166	77
40800009 Fourn. - fact. non parvenues GL	7 199	6 941
46750100 MX_Créditeurs divers		6 023
46869999 charges à payer - swap	41 236	39 073
Situation à la cloture de l'exercice	48 602	52 115

Autres Passifs	Montant au 30/06/2024	Montant au 31/12/2023
45100500 Groupe - Dette IS Exercice	217	5 990
Situation à la cloture de l'exercice	217	5 990

**Tableau 5 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET AUTRES ACTIFS (en milliers d'euros) 30/06/2024**

Produits à recevoir		Montant au 30/06/2024	Montant au 31/12/2023
46510000	Créances sur Cessions VMP	34 839	26 677
46710100	MX_Débiteurs divers	1 400 000	2
46870900	Pdt à recevoir_appel en garantie	836	1 761
46879999	Produits a recevoir /Swap	200 359	97 982
<b>Situation à la cloture de l'exercice</b>		<b>1 636 033</b>	<b>126 421</b>

Autres Actifs		Montant au 30/06/2024	Montant au 31/12/2023
45100100	Groupe - Cpts courants acomptes IS	2 995	1 139
<b>Situation à la cloture de l'exercice</b>		<b>2 995</b>	<b>1 139</b>

**Tableau 6 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	Affectation du résultat 2023	Mouvement de la période	30/06/2024
Capital social	2 225			2 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Réserve légale	223			223
Réserves statutaires et contractuelles				
Autres réserves				
Report à nouveau	13 849	1 650		15 500
Résultat de l'exercice	17 148	-17 148	649	649
Provisions règlementées				
Distribution de dividendes		15 497		
Versement de dividendes				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>33 445</b>		<b>649</b>	<b>18 597</b>

**Tableau 7 - TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers d'euros)**

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice	15 497		Capacité d'autofinancement de l'exercice	-276	15 689
Acquisitions élmts actifimmob. - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières		19 548	Cessions élmts actifimmobilisé - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières	33 979	
Charges à répartir sur plusieurs exercices Réduction capitaux propres			Augmentation capitaux propres - Capital ou apports - Autres capitaux propres		
Remboursst dettes financières			Augmentation dettes financières	2 799 410	3 706 416
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>15 497</b>	<b>19 548</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>2 833 113</b>	<b>3 722 105</b>
<b>RESSOURCE NETTE</b>	<b>2 817 616</b>	<b>3 702 557</b>	<b>EMPLOI NET</b>		

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)	Solde N-1
<b>VARIATIONS EXPLOITATION</b>				
Variations des actifs d'exploitation - Stocks et en-cours - Avances et acomptes versés sur commandes - Créances clients, comptes rattachés et autres créances				
Variations des dettes d'exploitation - Avances et acomptes reçus sur commandes en cours - Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes		348	348	1 582
<b>TOTAUX EXPLOITATION</b>		<b>348</b>	<b>348</b>	<b>1 582</b>

<b>A VARIATION NETTE EXPLOITATION</b>			<b>348</b>	<b>1 582</b>
<b>VARIATIONS HORS EXPLOITATION</b>				
Variations des autres débiteurs Variations des autres créditeurs	1 511 468 9 634		-1 511 468 -9 634	-116 174 43 161
<b>TOTAUX HORS EXPLOITATION</b>	<b>1 521 102</b>		<b>-1 521 102</b>	<b>-73 013</b>
<b>B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION</b>			<b>-1 521 102</b>	<b>-73 013</b>

<b>TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT</b>			<b>-1 520 754</b>	<b>-71 431</b>
<b>VARIATIONS TRESORERIE</b>				
Variations des disponibilités Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque	1 296 862		-1 296 862	-3 631 126
<b>TOTAUX TRESORERIE</b>	<b>1 296 862</b>		<b>-1 296 862</b>	<b>-3 631 126</b>
<b>C VARIATION NETTE TRESORERIE</b>			<b>-1 296 862</b>	<b>-3 631 126</b>
<b>VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE</b>			<b>-2 817 616</b>	<b>-3 702 557</b>

Tableau 8 - IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

30/06/2024

Dénomination sociale - N° Siren - Siège social			Forme	Montant du Capital	% détenu
CREDIT AGRICOLE	784608416	12 place des etats-unis 92127 MONTRouGE CEDEX	SA	9 077 707	69%
AMUNDI	314222902	91 / 93 boulevard Pasteur 75015 PARIS	SA	511 619	100%

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur Document d'Enregistrement Universel :

- Pour Crédit Agricole sur le site internet : <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.
- Pour AMUNDI sur le site internet : <http://legroupe.amundi.com>

Tableau 9 - OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	solde au 30/06/2024	solde au 31/12/2023
<b>Créances</b>	<b>10 450 537</b>	<b>7 371 247</b>
Prêts et créances auprès des établissements de crédit		33 979
Valeurs mobilières de placement	2 066 241	2 118 262
Disponibilités	6 745 268	5 091 446
Autres créances	1 639 028	127 560
Capital souscrit et appelé, non versé		
<b>Dettes</b>	<b>1 511 300</b>	<b>81 147</b>
Autres emprunts obligataires	1 448 293	21 960
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	14 355	1 100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 199	6 999
Autres dettes	41 452	51 086
<b>HORS BILAN</b>	<b>18 632 880</b>	<b>14 604 627</b>
Garanties reçues d'Etablissements de Credit	10 162 025	7 463 019
Swaps actions données	3 091 385	2 721 674
Swaps de taux données	5 197 278	4 087 686
Swaps de taux reçus	182 192	332 249

---

03

# Rapport du Commissaire aux Comptes



Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## Amundi Finance Emissions

### Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024

Forvis Mazars  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire  
et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

## Amundi Finance Emissions

91-93 boulevard Pasteur  
75015 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Amundi Finance Emissions, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

## Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Le commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, le 30 juillet 2024

Jean Latorzeff

Jean-Baptiste Meugniot

Associé

Associé

---

# 04

## Déclaration du Directeur Général

## **AMUNDI FINANCE EMISSIONS**

**Société Anonyme**

**Au capital de 2 225 008 euros**

**Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris**

**529 236 085 RCS Paris**

### **Déclaration du Directeur Général**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 juillet 2024

Sylvie DEHOVE

Directeur Général

#### **Amundi Finance Emissions**

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France  
Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France  
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi-finance-emissions.com  
Société anonyme au capital de 2 225 008 Euros - 529 236 085 RCS Paris  
Entreprise d'investissement régie par le Code Monétaire et Financier

## MENTIONS LÉGALES

### AMUNDI FINANCE EMISSIONS

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France  
Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France  
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi-finance-emissions.com  
Société anonyme au capital de 2 225 008 Euros - 529 236 085 RCS Paris  
Entreprise d'investissement régie par le Code Monétaire et Financier

**Amundi**  
Investment Solutions

**La confiance, ça se mérite**